

Revenu minimum garanti

● (2110)

[Traduction]

M. Allan B. McKinnon (Victoria): Monsieur l'Orateur, je suis heureux de participer au présent débat sur le revenu annuel garanti puisqu'il donne à la Chambre l'occasion de soulever des questions fondamentales sur tout l'édifice du bien-être social de notre pays. Ne nous méprenons pas. Étant donné sa nature même, le revenu annuel garanti se doit d'être un programme complet et non une autre solution partielle ou bouche-trou de plus dans le labyrinthe des programmes d'assistance sociale.

Nous devons donc étudier le revenu annuel garanti en tenant compte de l'aspiration des Canadiens à une justice sociale et du fouillis inepte et même pervers qu'est devenu notre système de bien-être social après dix années d'une mauvaise administration libérale. Cela va, bien entendu, de pair avec l'état de notre économie qui, elle, attire l'attention sur les salaires très bas par rapport aux coûts toujours grimpants, situation à laquelle doivent faire face les pauvres du pays. Selon les derniers chiffres publiés par Statistique Canada, la situation empire de jour en jour pour l'ouvrier canadien. Les revenus hebdomadaires moyens ne sont en décembre 1973 que de 5.9 p. 100 plus élevés qu'en décembre 1972 tandis que le coût de la vie, pendant la même période, a augmenté de 9.1 p. 100. Il est évident que quelles que soient les augmentations salariales qu'ait pu obtenir le travailleur, elles ont été plus que rongées par l'inflation.

Il est intéressant de regarder les tableaux pour l'an dernier. Par rapport à l'année précédente, les revenus hebdomadaires moyens ont augmenté de 7 ou 8 p. 100. En octobre 1972, l'indice des prix à la consommation a monté de 5.3 p. 100, le mois suivant, de 5.1 p. 100, et en décembre, de 5.1 p. 100 également. Il s'agit de l'augmentation par rapport aux mêmes mois de l'année précédente. Puis, en juin dernier, les deux courbes du tableau se sont croisées. Les revenus hebdomadaires moyens étaient de 7.8 p. 100 plus élevés que l'année précédente tandis que le coût de la vie l'était de 8.1 p. 100. Il est intéressant de noter que chaque mois depuis le moment où cette malheureuse statistique est venue narguer le gouvernement, les augmentations de revenus hebdomadaires moyens ont été inférieures à celles de l'indice des prix à la consommation qui augmentait de beaucoup.

Qu'advient-il des pauvres dans ce pays d'abondance? Comment la pauvreté les affecte-t-elle? J'aimerais citer un extrait du 6^e rapport annuel du Conseil économique du Canada:

L'une des plus importantes conséquences de la pauvreté est d'empêcher les pauvres d'investir en eux-mêmes et, partant, de jouer un rôle plus productif dans l'économie, ainsi que le prouvent leurs dépenses relativement faibles à l'égard des biens et des services particulièrement importants pour la formation d'une main-d'œuvre compétente et efficace, notamment l'enseignement et la lecture.

Nous vivons dans un pays qui se pique d'offrir aux jeunes des chances égales. C'est l'objectif vers lequel tend notre système d'enseignement. Il faudrait pourtant, monsieur l'Orateur, que les jeunes qui vivent dans les quartiers pauvres puissent avoir accès aux meilleures écoles pour avoir vraiment des chances égales de s'instruire, ce qui n'est pas le cas. En général, les écoles d'une même localité sont censées être de même qualité. Malheureusement, les meilleurs professeurs peuvent choisir les écoles où ils veulent enseigner et ils ont tendance à se rapprocher des gens des quartiers les plus riches de la ville et c'est ainsi que les pauvres sont encore plus délaissés. Je cite un

[M. Godin.]

autre passage du rapport du Conseil économique du Canada:

L'impossibilité pour une famille d'investir dans ses membres peut avoir des conséquences particulièrement graves pour les jeunes enfants dont le potentiel est en grande partie déterminé durant leur très bas âge. Il devient de mieux en mieux établi que les enfants de familles à faible revenu au Canada risquent de manquer à cet âge des biens nécessaires. Même la possibilité de graves problèmes de sous-alimentation, à laquelle on ne s'attendrait guère au Canada, doit être prise au sérieux. Le ministre du Bien-être social d'une certaine province a récemment déclaré que des enfants de sa province étaient trop mal vêtus et nourris pour fréquenter l'école.

Il est intéressant d'étudier les dépenses des familles pauvres et de les comparer avec les dépenses moyennes des familles à l'aise. Les dépenses consacrées par les familles pauvres à la nourriture représentent seulement 70 p. 100 des dépenses en nourriture des familles à l'aise, mais lorsque vous en venez à des choses telles que l'éducation et aux domaines connexes, le pauvre ne peut dépenser que moins de 40 p. 100 de ce que dépense le riche. Voici un autre extrait du rapport du Conseil économique:

... au Canada les adultes pauvres sont dans une très forte proportion des personnes qui ont, ou chez qui il serait possible de développer, un potentiel de gain, et que le fait de ne pas avoir trouvé et mis en œuvre des politiques et programmes de nature à les aider davantage à exploiter ce potentiel, coûte très cher à la société canadienne. En d'autres termes, la présence d'un si grand nombre de pauvres d'âge actif est une preuve que notre économie ne fonctionne pas comme elle le pourrait et le devrait.

Lorsque vous étudiez le revenu annuel garanti certaines évidences sautent aux yeux. Il faut qu'il contienne des stimulants, mais de types divers. Il vous faut des stimulants pour ceux qui ne peuvent travailler, pour ceux qui ne sont pas employables. Il s'agit des personnes âgées, des personnes infirmes, des personnes atteintes de graves maladies qui sont incapables de travailler. Il faut des stimulants différents pour les employables. Je crois en un revenu annuel garanti, mais il ne devrait pas être le même pour quelqu'un de jeune et en bonne santé qui choisit simplement de ne pas travailler, et pour un citoyen âgé ou invalide. Je crois que ceux qui peuvent travailler devraient être obligés d'accepter un emploi ou sinon de se contenter du minimum vital.

Il y a quelques semaines, le député de Hastings (M. Ellis) nous a présenté certaines statistiques. Celles-ci ont démontré qu'une partie de l'ensemble de notre programme d'assurance sociale était tellement mal gérée, qu'il fallait s'attendre cette année à une augmentation de 50 p. 100 au chapitre des frais. Je veux parler de l'assurance-chômage. Ce qui est dommage à propos de cette assurance-chômage c'est que le gouvernement l'utilise à des fins pour lesquelles elle n'était préalablement pas destinée. À l'origine, l'assurance-chômage visait à secourir la personne qui avait un emploi, qui pouvait en obtenir un et qui, à cause de circonstances indépendantes de sa volonté, se retrouvait en chômage. On a estimé qu'il n'était que juste et équitable que cette personne puisse maintenir son train de vie jusqu'à ce qu'elle soit en mesure de se trouver un autre emploi. Mais l'actuel gouvernement a changé ce concept.

J'ai été surpris d'entendre le député de Davenport (M. Caccia) dire, il y a quelques instants, que le programme d'assurance-chômage était en fait un programme de maintien du revenu qui semble s'inscrire dans le plan de bien-être social du gouvernement. C'est en partie ce qui ne va pas. D'un excellent concept, le gouvernement en a fait un si mal géré qu'il ne s'agit plus aujourd'hui d'un programme d'assurance-chômage; il est devenu inconsistant et ne fait qu'inciter à l'abus. Les membres du gouvernement ne savent que faire lorsque les choses vont mal, si